



LYCEE BLAISE-PASCAL

36, avenue Carnot

63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

☎ 04.73.98.26.50 Fax (intendance) 04.73.90.50.59

Fax (administration) 04.73.92.83.20

Courriel : 0630018c@ac-clermont.fr

Site : <http://lycee.blaisepascal.fr>

CLASSES PREPARATOIRES LITTERAIRES

FINALITES DES CLASSES DE LETTRES 1^{ère} et 2^{ème} ANNEES

→ Ces classes préparent traditionnellement aux concours d'entrée dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS Ulm de Paris ou ENS-LSH de Lyon), mais aujourd'hui, avec la mise en place de la banque d'épreuves littéraires, effective depuis 2011, les élèves ont également la possibilité d'intégrer des écoles de commerce et de management, des IEP de province, différentes écoles de communication et d'interprétariat, des écoles de journalisme, etc.

→ Des conventions avec les universités clermontoises permettent aux étudiants de CPGE qui ne réussiraient à aucun concours de poursuivre leurs études dans une faculté. Les élèves qui poursuivent leurs études à l'Université obtiennent les meilleurs taux de réussite aux concours de l'enseignement, au CAPES et à l'agrégation.

L'ENSEIGNEMENT

→ L'enseignement met l'accent sur la culture générale et sur l'acquisition de méthodes. Un système de devoirs et de colles (interrogations orales) garantit un contrôle permanent des connaissances et des savoir-faire.

→ L'assistance et le suivi pédagogiques sont presque journaliers et en 2^{ème} année le système d'options (groupe d'étudiants allant de 5 à 10 en moyenne) permet un **enseignement personnalisé**.

1^{ère} année Lettres

→ Matières enseignées :

L'enseignement comporte un tronc commun auquel s'ajoutent obligatoirement des matières optionnelles propres à chaque filière. Il est conseillé de suivre le maximum d'options pour ouvrir largement ses possibilités d'orientation à la fin de la 1^{ère} année et dans la perspective de la scolarité ultérieure à l'Université :

♦ **Tronc commun** : Français, Histoire, 1^{ère} langue vivante, Philosophie, Géographie. 2^{ème} langue vivante, langues et culture de l'antiquité. Langues vivantes enseignées à Blaise-Pascal : anglais, allemand, espagnol, italien.

♦ **Matières optionnelles** :

le choix des options est guidé par les équivalences souhaitées (L1, L2) : nombre **minimum** conseillé : 2.

a) **Langues anciennes** : 2 heures hebdomadaires, soit en latin, soit en grec, soit dans les deux langues. L'effectif des étudiants est réparti en plusieurs groupes de niveau.

Les élèves se spécialisant en Lettres Classiques doivent suivre les cours de latin et de grec.

b) **Géographie** : les deux heures supplémentaires optionnelles de géographie sont destinées aux futurs spécialistes d'histoire géographique du concours de l'ENS-LSH (Lyon) et très fortement conseillées aux futurs géographes ou historiens du concours Ulm.

c) **Histoire ancienne** : un enseignement supplémentaire de deux heures est très recommandé pour les futurs spécialistes d'histoire ou de Lettres Classiques (cours commun avec les élèves de 2^{ème} année).

d) **Cinéma audiovisuel** : études cinématographiques (analyse filmique, économie du cinéma, écriture de scénarii, réalisation de films).

→ L'admission en 2^{ème} année :

♦ Elle est décidée en fin d'année par le Conseil de Classe avec l'accord des professeurs de toutes les disciplines. **Cette admission donne droit à l'équivalence de la première année de licence (L1).**

♦ Les étudiants admis en 2^{ème} année qui ne désirent pas poursuivre leurs études ont l'accès direct à la deuxième année de l'Université.

NB : Les élèves du lycée Blaise-Pascal qui, au terme de leur première année, choisissent de préparer le concours de l'ENS-LSH (Lyon) peuvent être accueillis dans un autre établissement (Saint-Etienne, Lyon, Montluçon, etc.).

2^{ème} année Lettres

→ Matières enseignées :

Les options assurées sont : ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, HISTOIRE ET GEOGRAPHIE, LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES, PHILOSOPHIE, CAV, avec un horaire complémentaire variable selon la spécialité choisie (voir tableau).

Les élèves peuvent se présenter aux concours de l'Ecole Normale Supérieure Ulm. Il y a six épreuves dotées du même coefficient : ① Français ② Histoire ③ Philosophie ④ Langue vivante ⑤ Latin ou Grec ⑥ Spécialité.

→ Les étudiants admis à l'Ecole Normale Supérieure perçoivent un traitement substantiel pendant quatre ans, ont un logement assuré au centre de Paris et bénéficient de conditions privilégiées pour préparer l'agrégation et le doctorat. Différents concours sont proposés. Les étudiants pourront éventuellement se réorienter vers IEP, ENA ou entamer des études nouvelles.

→ Le système de la banque d'épreuves littéraires (B.E.L.) permet une prise en compte des résultats écrits au concours d'entrée à l'ENS pour l'admission à un certain nombre d'écoles en dehors des ENS : écoles de commerce, instituts d'études politiques (Aix, Lille, Lyon, Rennes et Toulouse), écoles d'interprétariat (la liste devrait encore s'élargir en 2012). Les modalités de cette prise en compte varient selon les écoles : soit les épreuves de la BEL constituent la base exclusive déterminant l'admissibilité, soit elles sont une des composantes des épreuves d'admissibilité.

→ A la fin de l'année :

Les étudiants peuvent, sur proposition du conseil de classe, obtenir l'équivalence de la 2^e année de licence dans les matières de spécialité indiquées ci-dessus et, en outre, en GÉOGRAPHIE et en ITALIEN.

Les étudiants admissibles bénéficient de la possibilité de s'inscrire dans un cursus supplémentaire en plus de l'équivalence qui leur est accordée par le conseil.

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Les inscriptions se font sur le site Internet du Ministère de l'Education Nationale (www.admission-postbac.fr). L'admission se fait au vu du dossier scolaire, des appréciations détaillées du Chef d'établissement et des Professeurs des **deux dernières années scolaires**. Les bacheliers de toutes les séries sont les bienvenus. Les dossiers des élèves seront classés par la Commission d'Admission présidée par le chef d'établissement. L'admission est définitive après notification du succès au Baccalauréat. L'assistance aux cours de latin (ou de grec) en classe de terminale est recommandée en vue de l'admission.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Des Bourses d'Enseignement Supérieur peuvent être demandées pour cette classe. Se renseigner en février auprès du Chef de l'établissement fréquenté. Les élèves déjà boursiers doivent faire une nouvelle demande.

Modes d'hébergement :

IL N'Y A PAS D'INTERNAT POUR LES JEUNES FILLES. Elles peuvent être admises comme externes, demi-pensionnaires, ou internes non logées. Quelques places leur sont réservées à la résidence universitaire Amboise, à proximité immédiate du lycée.

LES JEUNES GENS peuvent être admis comme externes, demi-pensionnaires, internes ou internes non logés. L'internat est fermé chaque semaine du samedi à 13 h au dimanche à 19 h. Les internes peuvent rentrer soit le dimanche soir avant 23 h, soit le lundi matin avant les cours. Compte tenu de cette obligation de fermeture hebdomadaire de l'internat, les élèves d'Outre-Mer et de l'étranger doivent être accueillis en Résidence Universitaire (s'adresser au CROUS) ou prendre une chambre en ville.

HORAIRES DES CLASSES DE 1^{ère} ANNEE

DISCIPLINE	HORAIRE	
TRONC COMMUN (enseignements obligatoires)		
Philosophie	4 h	
Français	5 h	
Histoire	5 h	
LV A (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien)	4 h	
LV B	2 h	
Langue et culture de l'antiquité :		
-Langue ancienne (Latin ou Grec) (normal ou débutant)	2 h	
-Culture antique	1 h	
Géographie	2 h	
EPS	2 h	
OPTIONS (enseignements au choix de l'étudiant – nombre non limité – nombre minimum conseillé : 2)		
Latin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cours normal ➤ Débutant 	2 h
Grec	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cours normal ➤ Débutant 	2 h
Géographie		2 h
Histoire ancienne		2 h
LV B (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien)		2 h
Cinéma audio-visuel		4 h
TOTAL (horaire minimum)		31 h
Interrogations orales (« khôles »)		30 mn/discipline/trimestre. Y ajouter 1 h de préparation

HORAIRES DE LA CLASSE DE 2^{ème} ANNEE

Tous les candidats suivent des cours communs plus des cours correspondant à leur spécialité (option).

Enseignements obligatoires

Philosophie	6 h	Histoire contemporaine	4 h
Français	5 h	Langue vivante étrangère A	5 h
Langue ancienne A (Latin ou Grec)	4 h	Education Physique	2 h
TOTAL		26 h	
Interrogations orales (« khôles »)		30 mn/discipline/trimestre. Y ajouter 1 h de préparation	

Enseignements à option

LETTRES CLASSIQUES Langue ancienne B : ↳ Grec ou ↳ Latin Histoire ancienne	4 h 5 h 2 h	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (sur programme) Histoire (commentaire de texte) Géographie	3 h 4 h
LETTRES MODERNES (3 auteurs au programme)	3 h	LANGUE VIVANTE ETRANGERE * LV A (2 auteurs au programme) LV B (facultative pour les non linguistes, obligatoire pour les linguistes)	5 h 3 h ou 5 h
PHILOSOPHIE (2 auteurs au programme)	3 h	CINEMA AUDIOVISUEL (sur programme)	4 h

Les étudiants de 2^{ème} année doivent choisir une langue ancienne (latin ou grec). Les deux langues anciennes ne sont obligatoires que pour les étudiants inscrits en lettres classiques.

* Deux types d'épreuves en langue vivante à l'écrit :

- version + commentaire composé dans une langue ou version dans une langue + version-thème dans une autre d'où 2 horaires en fonction du choix.

Les étudiants de lettres classiques et d'histoire-géographie ne gardent généralement qu'une langue vivante, tous les autres peuvent suivre aisément une seconde langue vivante.